

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ÉPREUVES DU CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

	Contrôle ponctuel	Contrôle en cours de formation		
EP1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT - Coef : 7 (dont 1 pour PSE)	<p style="text-align: center;"><u>Exigences pour passer l'épreuve</u></p> <p>PFMP d'au moins 4 semaines en EAJE ou auprès d'un assistant maternel agréé ou auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans répondant aux exigences indiquées dans l'annexe relative aux PFMP.</p> <p>ou Expérience professionnelle d'au moins 12 semaines en EAJE ou Contexte d'intervention professionnel du domicile</p> <p style="text-align: center;"><u>Modalités d'évaluation</u></p> <p style="text-align: center;">Epreuve orale : 25 minutes</p> <p>Présentation de deux fiches :</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'une relative à la réalisation d'un soin du quotidien . l'autre relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages 	<p style="text-align: center;"><u>Exigences pour passer l'épreuve</u></p> <p>PFMP d'au moins quatre semaines en EAJE ou auprès d'un assistant maternel agréé ou auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans répondant aux exigences indiquées dans l'annexe relative aux PFMP.</p> <p style="text-align: center;"><u>Modalités d'évaluation</u></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> S1 : en centre de formation Epreuve orale : 25 minutes Présentation d'une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages. </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> S2 : en PFMP Evaluation au cours de l'une ou de l'autre PFMP de la dernière année de formation d'une durée minimum de quatre semaines en EAJE. </td> </tr> </table>	S1 : en centre de formation Epreuve orale : 25 minutes Présentation d'une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.	S2 : en PFMP Evaluation au cours de l'une ou de l'autre PFMP de la dernière année de formation d'une durée minimum de quatre semaines en EAJE.
S1 : en centre de formation Epreuve orale : 25 minutes Présentation d'une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.	S2 : en PFMP Evaluation au cours de l'une ou de l'autre PFMP de la dernière année de formation d'une durée minimum de quatre semaines en EAJE.			
EP2 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF - Coef : 4	<p style="text-align: center;"><u>Exigences pour passer l'épreuve</u></p> <p>PFMP d'au moins quatre semaines ou une expérience professionnelle d'au moins 12 semaines en école maternelle ou en EAJE ou en ACM (moins de 6 ans)</p> <p style="text-align: center;"><u>Modalités d'évaluation</u></p> <p style="text-align: center;">Epreuve écrite d'une durée d' 1 h 30</p>	<p style="text-align: center;"><u>Exigences pour passer l'épreuve</u></p> <p>PFMP en dernière année de formation d'une durée minimum de quatre semaines en école maternelle ou en EAJE ou en ACM (moins de 6 ans).</p> <p style="text-align: center;"><u>Modalités d'évaluation</u></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> S1 : en centre de formation Epreuve écrite d'une durée d' 1 h 30 </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> S2 : en PFMP Evaluation sur PFMP exigée </td> </tr> </table>	S1 : en centre de formation Epreuve écrite d'une durée d' 1 h 30	S2 : en PFMP Evaluation sur PFMP exigée
S1 : en centre de formation Epreuve écrite d'une durée d' 1 h 30	S2 : en PFMP Evaluation sur PFMP exigée			
EP3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL - Coef : 4	<p style="text-align: center;"><u>Modalités d'évaluation</u></p> <p style="text-align: center;">Epreuve orale : exposé du candidat puis entretien d'une durée totale d'épreuve de 25 minutes Temps de préparation éventuel : 1 h 30</p> <p>Présentation d'un projet d'accueil réel ou élaboré à partir d'un ensemble documentaire</p> <p>Les AMA et les employés à domicile ont la possibilité de présenter un projet d'accueil réel qui prend appui sur leur contexte d'intervention professionnel du domicile. Choix au moment de l'inscription et dépôt du projet d'accueil à la date fixée par le Recteur.</p>			